MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

DLP 29-8-88036689

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

(7) 862 20 30

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431 17 A

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

5 JUILLET 1983 N° de série continue : 51 BULLETIN N° 18

ARBRES FRUITIERS :

SHARKA : DES SYMPTOMES PEUVENT APPARAITRE SUR FRUITS :
SURVEILLEZ VOS VERGERS D'ABRICOTIERS, DE PRUNIERS ET DE PECHERS

En cas de symptôme suspect, téléphoner à Protection des Végétaux AUBENAS (tél. 35.56.86) ou VALENCE (tél. 42.77.68)

LES AUXILIAIRES : ils sont nombreux et efficaces RECONNAISSEZ-LES ...

PREDATEURS DU PSYLLE DU POIRIER :

Les Anthocorides



adulte d'Anthocoris nemorum

Une larve peut détruire 900 oeufs au cours de sa vie, une femelle mange 30 psylles par jour.

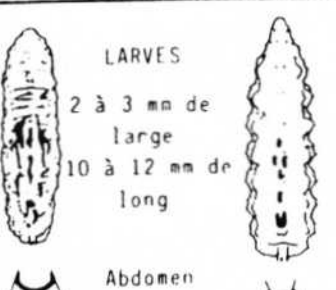
Ces punaises prédatrices sont capables de contenir des infestations de psylles faibles à moyennes... à condition qu'on les préserve.



larve d'Anthocoris nemoralis

PREDATEURS DE PUCERONS :

Syrphes et Coccinelles



Les syrphes : les larves sont des "asticots" qui peuvent manger jusqu'à 1000 pucerons au cours de leur vie. Les adultes ont besoin de nectar et de pollen.

Les coccinelles : les adultes sont les fameuses "Bêtes à Bon Dieu". Les larves moins connues n'en sont pas moins efficaces. Il existe également certaines espèces prédatrices d'Acariens ou de cochenilles.

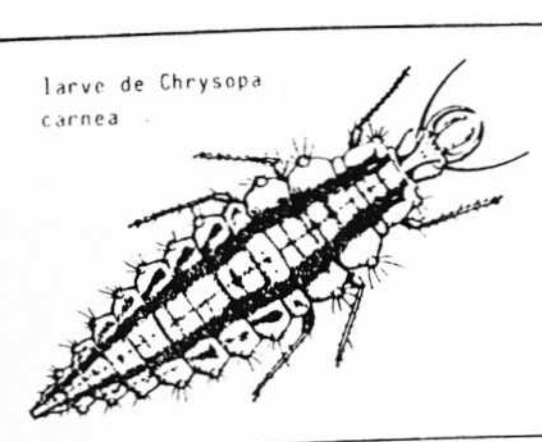


Larve de coccinelle aphidiphage

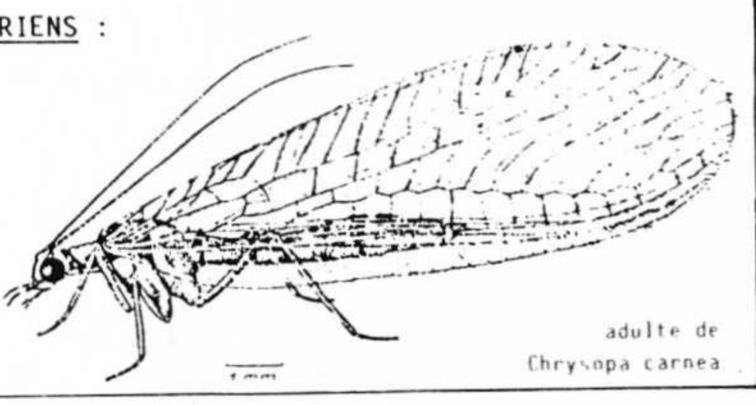
PREDATEURS DE PUCERONS ET D'ACARIENS :

les Chrysopes

larve de Chrysopa carnea



La larve vous pincera peut-être désagréablement entre ses mandibules si elle se promène sur votre bras, mais c'est un prédateur très efficace.



adulte de Chrysopa carnea

... ET PRESERVEZ LES.

en évitant tout traitement inutile, et lorsqu'un traitement insecticide est nécessaire en choisissant le produit le plus spécifique possible vis-à-vis des insectes visés.
L'action efficace des prédateurs peut vous éviter de graves pullulations de psylles, pucerons (myzus en particulier) ou d'acariens.

Les dessins sont tirés de la brochure n° 3011 B-SROP.
Les organismes auxiliaires en vergers de pommiers.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant B. GIRAUD Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P126

ACARIENS TOUTES ESPÈCES

Les populations notamment d'araignées rouges, sont importantes dans certains vergers. Ces pullulations peuvent être directement liées au programme de protection du verger en particulier au choix des insecticides.

Les matières actives suivantes peuvent favoriser les acariens : azinphos (nombreuses spécialités) azinphos + déméthon S méthyl (GUSATHON MS), carbaryl (SEVIN, CARBATOX, KUMITAL), deltaméthrine (DECIS), diméthoate (nombreuses spécialités), fenvalérate (SUMICIDIN), malathion (nombreuses spécialités), méthidathion (ULTRACIDE), oxydéméton méthyl (METASYSTEMOX R, ANTHONOX), parathions (nombreuses spécialités), perméthrine (AMBUSH, PERTHRINE), tetrachlorvinphos (GARDONA).

Il convient donc de les éviter dans la mesure du possible, et en tout cas d'éviter des applications répétées de matières actives favorisantes.

PÊCHER

Tordeuse orientale - Le deuxième vol reste soutenu. Maintenir la protection conformément aux indications de notre Bulletin n° 16 du 17 Juin. Ne pas oublier les jeunes pêchers en formation.

Puceron brun non migrant (dos brun noirâtre et ventre vert) - Les feuilles colonisées sont très crispées avec des plis rapprochés du limbe perpendiculairement à la nervure médiane. La présence de fourmis est fréquente. Ce ravageur peut causer de graves dégâts sur les arbres en formation : attention aux jeunes plantations et aux jeunes vergers en production de variétés précoces. Un traitement à la phosalone est conseillé en présence de ce ravageur (délai 15 jours avant récolte).

Maladies de conservation - Nous vous rappelons les deux traitements de base 20 jours et 7 jours avant la récolte.

Oïdium - Maintenir la protection des vergers sensibles en respectant les délais d'emploi avant récolte. Ne pas oublier les jeunes vergers et les vergers récoltés.

POIRIER - POMMIER

Carpocapse - Le vol a légèrement diminué pour tous les postes de piégeage, mais il est quand même nécessaire de protéger les vergers en toute situation.
Attention : Dans les vergers où la récolte est faible, le danger d'attaques de carpocapse est plus grand.

Lutte aménagée : le 2ème contrôle de 1000 fruits sera effectué :
- dès réception en région précoce (SAINT JUST, CHAMBONAS)
- entre le 7 et le 12 juillet pour les régions de précocité moyenne (AUBENAS, SAINT SERNIN, LUSSAS, GROSPIERRE)
- entre le 18 et le 23 juillet pour les régions tardives (MONTPEZAT SOUS BAUZON)

LA PROTECTION CONTRE LA 2ème GENERATION NE SERA NECESSAIRE QUE SI L'ON OBSERVE PLUS DE 10 ATTAQUES SUR LE TOTAL DES 2000 FRUITS OBSERVES LORS DES 2 CONTROLES.

Tavelure - Les projections d'ascospores, et donc les contaminations primaires, sont maintenant terminées.

La protection ne sera interrompue que dans les rares vergers indemnes de taches sur feuilles et sur fruits. Ne décider de cette interruption qu'après observation minutieuse des vergers. La protection sera maintenue en présence des taches.

Remarque : une irrigation qui mouille le feuillage peut provoquer des contaminations secondaires en présence de taches.

POIRIER

Psylle - Le maintien des punaises prédatrices est plus efficace qu'un programme de traitements qui les détruirait.

Avant de décider de traiter les psylles, vérifier la présence des anthocorides (dessins 1ère page). Il faut en tout cas savoir que les psylles se développeront de nouveau après un traitement, ce qui fait entrer l'arboriculteur dans un engrenage de traitements systématiques... sans qu'il obtienne pour autant l'efficacité escomptée.

Pour combattre le carpocapse utiliser DIMILIN, AZOPHENE, ZOLONE ou IMIDAN à l'exclusion de tout autre produit.

POMMIER

Puceron vert non migrant - Surveiller les extrémités des pousses en particulier les gourmands. Le seuil d'intervention est de 15 % d'organes infestés. La phosalone peut contenir les infestations de ce puceron.

Mineuse cerclée - Dans les vergers de la région d'AUBENAS et de SAINT SERNIN infestés en 1981 et 1982, les populations sont souvent très faibles cette année. Le DIMILIN assure une protection satisfaisante contre cette mineuse. Dans les très rares vergers où le seuil d'une vieille mine par feuille est dépassé, on interviendra entre le 11 et le 13 juillet avec méthomyl à 75 g de ma/hl (LANNATE 20 L), également efficace contre le Carpocapse.

PRUNIER

Carpocapse des prunes - Une hausse de captures a été enregistrée fin juin (AUBENAS, MEYRAS). Les éclosions larvaires risquent d'être nombreuses à partir de maintenant. Les vergers doivent être protégés en respectant les délais d'emploi avant récolte.

Rouille - On ajoutera un fongicide efficace (mancozèbe, manèbe, zinèbe, zirame) la maladie étant favorisée par l'humidité.

PETITS FRUITS :

FRAISIER

Phytophthora - Protection des plants "frigo" avant plantation : Des dépérissements dûs à phytophthora fragariae ont été localement importants.
Pour réduire le risque de mettre en place des plantes déjà infectées au départ, on effectuera un trempage des plants "frigo" pendant 15 minutes dans une solution de phosethyl d'aluminium (ALIETTE), à raison de 250 g de spécialité commerciale par hl, soit 25 g (à peser précisément) dans 10 litres d'eau.
Attention : Ne dépasser ni la dose, ni le temps de trempage.

MELON

Les plantes se rejoindront prochainement. La floraison commence.
Pour la protection phytosanitaire du melon, l'on se reportera toujours au document paru dans notre Bulletin n° 14 du 2 Juin.

Oïdium - Les taches sont très peu nombreuses, mais un temps orageux ou humide pourra favoriser leur extension. On maintiendra la protection avec un fongicide anti-oïdium de synthèse.

Anthracnose ou nuile rouge - On ajoutera systématiquement un fongicide efficace.

Pucerons noirs - Des foyers sont apparus localement, mais n'intervenir qu'en cas de présence de colonies.

Carence en molybdène - On surveillera l'apparition des premiers symptômes pour intervenir, le cas échéant, avec une solution de molybdate d'ammonium à 2 g/hl (ne pas dépasser la dose et ne pas mélanger avec d'autres produits).

VIGNE :

MILDIOU

Les pluies successives du 23 au 28 juillet ont produit des contaminations importantes. Les taches dues à ces pluies apparaissent actuellement, et parfois des dégâts sur grappes sont visibles. Là où des taches sont visibles, ne pas dépasser une cadence de 10-12 jours. Ne plus employer ACYLON SUPER F, CALTAN, CALTAN C, VAMIN après la nouaison.

P127